



## COMPTE-RENDU DE LA CFSSD 8 ET DE LA RÉUNION RÉGIONALE D'APPLICATION DE L'AFRIQUE EN VUE DE LA CDD 20: 19-21 NOVEMBRE 2012

La huitième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD 8) s'est déroulée au Centre de conférences des Nations Unies d'Addis-Abeba, en Éthiopie, du 19 au 21 novembre 2012. La CFSSD 8 a offert une tribune à la Réunion régionale d'application de l'Afrique (RRA-Afrique) en vue de la vingtième session de la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD 20). La réunion, organisée en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations-Unies, a permis à la RRA-Afrique de discuter et d'adopter un Document final qui servira de contribution collective de l'Afrique à la CDD 20, et qui met l'accent sur les principales conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Cette session représente un pas de plus dans les initiatives lancées par l'Afrique lors des préparatifs pour la Conférence de Rio+20 visant à affiner son engagement dans les négociations internationales sur le développement durable.

La session s'est penchée sur les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail du sous-programme Sécurité alimentaire et développement durable de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour la période 2012-2013, et a donné des orientations complémentaires concernant les activités à conduire en 2013. La CFSDD 8 a également fourni des orientations concernant les priorités du programme de travail 2014-2015 dans le contexte du cadre stratégique de la CEA pour l'exercice biennal 2014-2015.

De nombreux ministres ont assisté à la réunion, aux côtés de quelques 200 délégués provenant des États membres, d'organisations régionales et sous-régionales, de parlements nationaux, d'organes des Nations Unies, des Grands groupes et d'organisations intergouvernementales. Les délégués ont

participé à une série de discussions en séance plénière, avec des sessions parallèles tenues mardi et mercredi 20 et 21 novembre. Au cours des sessions en plénière, les délégués étaient conviés à réagir à une série d'exposés sur les résultats de la Conférence de Rio+20 et sur leurs implications pour l'Afrique. Le personnel du Secrétariat de la CEA a présenté le Forum de haut niveau politique sur le développement durable, les Objectifs de développement durable et les liens avec l'agenda de développement post-2015, l'économie verte, le PIB+, les moyens de mise en œuvre, et la troisième conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique du CFSSD et des conférences des Nations Unies sur le développement durable . . . . .	2
Compte-rendu de la Réunion . . . . .	3
Examen de l'exécution du Programme de travail 2012-2013 relatif au Sous-programme de la CEA sur la sécurité alimentaire et le développement durable et des priorités pour le programme de travail 2014-2015. . . . .	5
Rapports parlementaires clés et initiatives spéciales . . . . .	5
Examen des principales conclusions de Rio+20 et de leurs implications pour l'Afrique . . . . .	7
Groupe de rédaction à composition non limitée sur le document final de la RRA-Afrique en vue de la CDD 20 . . . . .	9
Adoption du document final de la RRA-Afrique en vue de la CDD 20 . . . . .	10
Thèmes, dates et lieu de la CFSSD 9 . . . . .	11
Adoption du compte-rendu de la Réunion . . . . .	11
Réunions à venir . . . . .	11
Glossaire . . . . .	12

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Peter Doran, Ph.D., et Nicole de Paula Domingos. Version française: Alexandra Lefevre - Révision: Louison Dumaine-Laulusa. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), et le gouvernement australien. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Un financement spécial pour la couverture de cette réunion a été fourni par la Commission européenne et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

Durant les discussions en séance plénière, les délégués ont également examiné l'exécution du programme de travail 2012-2013 du sous-programme Sécurité alimentaire et développement durable de la CEA, ainsi que les priorités du programme de travail 2014-2015. Ils ont par ailleurs examiné quatre rapports parlementaires et initiatives spéciales sur l'état de la sécurité alimentaire en Afrique, les chaînes de valeur pour les produits alimentaires et agricoles stratégiques en Afrique, le programme ClimDev-Afrique, et l'Initiative Union africaine (UA)/BAD/CEA en matière de politiques foncières. Les 20 et 21 novembre, un Groupe de rédaction à composition non limitée a élaboré le Document final de la RRA-Afrique en vue de la CDD 20 – l'un des principaux résultats de la réunion. Les délégués se sont penchés sur les recommandations concernant les dispositions à prendre pour le Forum de haut niveau politique sur le développement durable, les Objectifs de développement durable, y compris les priorités africaines, et les moyens de mise en œuvre. L'une de ces recommandations plaide pour une élévation de la RRA-Afrique au rang de forum régional de haut niveau, afin de garantir que les pays africains soient en mesure de s'engager efficacement dans le Forum de haut niveau politique sur le développement durable. L'Afrique a également appelé à ce que les modalités opérationnelles du Forum de haut niveau politique permettent d'établir des liens efficaces avec les organes pertinents aux niveaux régional et national.

### BREF HISTORIQUE DU CFSSD ET DES CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD) a été créé en 2007 par la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Le CFSSD est un organe technique et législatif, composé d'experts de haut niveau provenant des gouvernements, des milieux universitaires, d'institutions de recherche et développement, du secteur privé et de la société civile. Il se réunit une fois tous les deux ans pour examiner les questions liées à la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'environnement, les questions foncières, les changements climatiques et autres questions connexes, ainsi que pour offrir une tribune permettant de promouvoir et d'évaluer la mise en œuvre des résultats issus des principales conférences et sommets portant sur le développement durable en Afrique. À cet effet, le CFSSD a offert des tribunes régulières pour les Réunions régionales d'application (RRA) de l'Afrique, qui servent à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats des principales conférences et sommets sur le développement durable.

**LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM:** La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972 et a produit trois grands ensembles de décisions: la Déclaration de Stockholm, le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations portant sur les mesures internationales de lutte contre la dégradation de l'environnement à prendre par les gouvernements et les organisations internationales, et un ensemble de cinq résolutions appelant à une interdiction des essais d'armes nucléaires, à la création d'une banque internationale de données

environnementales, à des mesures liées au développement et à l'environnement, à la création d'un fonds pour l'environnement et à la mise en place du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) comme pôle central de la coopération environnementale mondiale et de la conclusion de traités.

**LA COMMISSION BRUNDTLAND:** En 1983, l'Assemblée générale des Nations Unies a établi une commission indépendante chargée de formuler un programme d'action à long terme. Au cours des trois années suivantes, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement – plus communément connue sous le nom de Commission Brundtland, du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland – a tenu des audiences publiques et examiné les diverses questions. Son rapport, publié en 1987 sous le titre de « Notre avenir à tous », souligne la nécessité de stratégies de développement dans tous les pays ayant admis les limites de la capacité de l'écosystème à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a souligné le lien entre le développement économique, la sécurité et les questions environnementales, et a identifié l'éradication de la pauvreté comme condition nécessaire et fondamentale pour un développement écologiquement durable.

**LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT:** La CNUED, autrement connue sous le nom de « Sommet de la Terre », a eu lieu du 3 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro, au Brésil, et a rassemblé plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, des représentants de 178 pays et quelque 17.000 autres participants. Les principaux résultats de la CNUED ont été la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Action 21 (un programme d'action de 40 chapitres) et la Déclaration des principes forestiers. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature lors du Sommet de la Terre. Action 21 a appelé à la création d'une Commission du développement durable (CDD) en tant que commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) aux fins d'assurer un suivi efficace de la CNUED, d'améliorer la coopération internationale et d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international.

**L'AGNU 19:** La 19<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) pour l'examen général et l'évaluation d'Action 21 (23-27 juin 1997, New York) a adopté le Programme pour la mise en œuvre d'Action 21 (A/RES/S-19/2). Elle a évalué les progrès accomplis depuis la CNUED et a examiné la mise en œuvre.

**LE SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:** Le SMDD s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, selon la Résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser un examen décennal de la CNUED au niveau du sommet pour revigorer l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a réuni plus de 21.000 participants venus de 191 gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé, de la société civile, des universités et de la communauté scientifique. Le SMDD

a négocié et adopté deux documents majeurs: le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMOJ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable.

Le PMOJ est conçu comme un cadre d'action pour la mise en œuvre des engagements convenus à la CNUED et comprend des chapitres sur: l'éradication de la pauvreté; la consommation et la production; les ressources naturelles de base; la santé; les petits États insulaires en développement; l'Afrique; d'autres initiatives régionales; les moyens de mise en œuvre; et le cadre institutionnel.

**CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (Rio+20):** La troisième et dernière réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio+20), des consultations informelles d'avant-conférence modérées par le pays hôte, et la CNUDD se sont tenues l'une à la suite de l'autre, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 13 au 22 juin 2012. Durant leurs dix jours de présence à Rio, les délégations gouvernementales ont achevé leurs négociations autour du document final de Rio, intitulé « L'avenir que nous voulons ». Des représentants de 191 États membres des Nations Unies et observateurs, y compris 79 chefs d'État et de gouvernement, ont abordé le débat général et près de 44.000 personnes ont assisté aux réunions officielles, au Forum de Rio+20 sur les partenariats, aux Dialogues sur le développement durable, à l'Apprentissage du DD et aux quelques 500 manifestations parallèles.

Les participants à Rio+20 ont été incités à prendre des engagements volontaires en faveur de mesures permettant de concrétiser les objectifs de la conférence, accompagnés d'engagements d'ordre financier des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et d'autres groupes. « L'avenir que nous voulons » appelle l'Assemblée générale des Nations Unies à prendre des décisions concernant, entre autres: la désignation de l'organisme devant mettre en opération le cadre décennal des programmes sur la consommation et la production durables; la détermination des modalités de la troisième conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui doit se tenir en 2014; la détermination du format et des aspects organisationnels du forum de haut niveau qui doit remplacer la Commission du développement durable; le renforcement du PNUE; la constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration des Objectifs de développement durable (ODD) mondiaux qui doivent être approuvés par l'AGNU; l'établissement d'un processus intergouvernemental, relevant de l'AGNU, pour élaborer un rapport proposant des options concernant une stratégie de financement efficace pour le développement durable; et l'examen d'une série de recommandations du Secrétaire général pour un mécanisme de facilitation favorisant la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies propres et respectueuses de l'environnement.

En outre, l'AGNU est appelée à prendre, dans les deux ans à venir, une décision pour la mise en place d'un instrument international relevant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, applicable à la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale. Par ailleurs, la Commission des statistiques des Nations Unies est appelée à lancer un programme de travail sur des mesures plus larges destinées à compléter

l'indice du produit intérieur brut, et le système des Nations Unies est encouragé, selon ce qu'il convient, à soutenir l'élaboration de modèles de bonnes pratiques et à faciliter les actions permettant l'intégration des rapports sur la durabilité. Le texte comprend également des libellés sur les subventions qui faussent le commerce, sur la pêche et sur les subventions accordées au secteur des combustibles fossiles.

L'Afrique est la seule région faisant l'objet d'une section dédiée dans le Document final de Rio+20. Les pays africains ont salué plusieurs résultats, dont: la réaffirmation des Principes de Rio, notamment celui des responsabilités communes mais différenciées, des plans d'action passés et de la mise en œuvre accélérée des objectifs de développement, y compris les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD); l'engagement vis-à-vis du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD); le libellé portant sur l'économie verte en tant qu'outil ou voie parmi d'autres; et l'invitation faite à l'AGNU pour qu'elle adopte une résolution renforçant le PNUE.

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Au matin du lundi 19 novembre 2012, l'Ambassadeur Lazare Makayat Safousse, République du Congo, représentant permanent à l'Union africaine et à la CEA, et Président du Bureau de la septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable (CFSSD 7), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux délégués et en énonçant l'ordre du jour (E/ECA/CFSSD/8/1). Il a salué la collaboration entre le Bureau de la CFSSD 7, présidé par la République du Congo, et ses partenaires, notamment la Banque africaine de développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Josué Dioné, Responsable de la CEA, a rappelé les principaux résultats de la Conférence de Rio+20. Il a signalé, au nom du Sous-secrétaire général et Secrétaire exécutif de la CEA, Carlos Lopes, la possibilité pour la CFSSD 8 d'examiner le travail réalisé par la CEA en termes de sécurité alimentaire. Il a également signalé le caractère stratégique de la réunion, qui se tient cinq mois après la Conférence de Rio+20, en soulignant que la session constitue une tribune appropriée pour débattre des priorités africaines dans l'agenda post-2015 de suivi des résultats de Rio+20.

Federica Pietracci, Division du développement durable, DAES, a indiqué qu'il y existe toute une série d'avancées effectuées à Rio qui ne deviendront visibles qu'une fois leurs processus correspondants arrivés à maturité. Elle a rapporté un certain nombre de réalisations depuis la Conférence de Rio+20, notamment: les plans d'accord sur les modalités d'un Forum de haut niveau politique universel sur le développement durable (HLPF) pris durant la 67<sup>ème</sup> session de l'AGNU; les négociations au sein du Second comité de l'AGNU pour le renforcement du PNUE et la nomination imminente de deux co-facilitateurs pour guider les négociations; la constitution imminente d'un Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) sur les ODD, avec l'aide d'une équipe de soutien technique inter-organisations des Nations Unies, et la circulation d'un questionnaire sur les ODD proposé aux États membres; et l'opportunité offerte par la Réunion de l'AGNU de septembre 2013 pour la convergence

des ODD et des agendas post-2015. Concernant le Cadre décennal des programmes sur la consommation et la production durables (10YPPF), elle a indiqué que le Second Comité décidera quel est l'organe qui devra prendre des mesures pour rendre le Cadre opérationnel. Elle a fait remarquer que les États membres ont également convenu de mettre en place un processus intergouvernemental sous les auspices de l'AGNU pour le financement efficace du développement durable, comprenant 30 experts nommés par les groupes régionaux, qui conclura ses travaux en 2014. Elle a estimé que la CFSSD 8 constitue une opportunité unique pour les délégués d'exprimer leurs points de vue, en signalant que les enjeux sont considérables. En conclusion, elle a ajouté que la session actuelle de l'AGNU doit également adopter une résolution sur les modalités de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID) prévue pour 2014. Le Secrétaire général des Nations Unies doit bientôt nommer un Secrétaire général pour la Conférence, chargé de faciliter les préparatifs.

Lamin G. Barrow, BAD, a souligné le besoin d'une croissance large et profitant à tous en Afrique, signalant le chômage des jeunes et d'autres contraintes susceptibles d'entraver la traduction de la croissance en termes de réduction de la pauvreté et de réalisation des OMD. Il a décrit les inquiétudes majeures au sein des principaux secteurs économiques, notamment l'insécurité alimentaire, l'insuffisance des ressources en eau disponibles, la dégradation des ressources naturelles et de la biodiversité, la dégradation des sols et le recul des zones côtières. Il a mis en avant le triple rôle de la Banque en tant que financeur, partenaire et conseiller, ainsi que son engagement à soutenir plus largement les efforts déployés par les pays africains pour réaliser un développement profitant à tous. Il a estimé que la CFSSD 8 est opportune et qu'elle devrait identifier les mesures à prendre en priorité pour contribuer à l'élaboration de l'examen du cadre de mise en œuvre du deuxième pilier de la Stratégie de la Banque pour le secteur agricole; fournir des indications pour la préparation de la Stratégie de la Banque pour la gestion des ressources naturelles; et mettre en exergue l'engagement de la Banque à collaborer avec ses partenaires, notamment la CUA et la CEA, et à soutenir les préparatifs pour le Document final de la RRA-Afrique en vue de la CDD 20.

Au nom de Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture, CUA, l'Ambassadeur Tete Antonio a rappelé les actions entreprises sur les changements climatiques et la sécurité alimentaire, en soulignant que les conclusions de Rio+20 réaffirment une volonté politique forte de faire avancer l'agenda du développement durable. Rappelant que la CUA soutient ses États membres et les Communautés économiques régionales (CER) pour qu'ils dirigent leurs efforts vers un développement durable, il a souligné l'importance de la CFSSD 8 pour orienter le programme de travail de la CUA pour la période 2012-2013.

Au nom du Ministre d'État aux finances et au développement économique, Ahmed Shide, Éthiopie, Admasu Nebebe, chef de la Direction éthiopienne de la coopération économique régionale et avec les organes des Nations Unies, a rappelé que le document final de Rio+20, « L'avenir que nous voulons », est très proche de la « Déclaration consensuelle africaine ». Indiquant le

besoin de transformer les engagements politiques en « impacts significatifs » sur les conditions de vie et le bien-être des peuples africains, il a souligné l'importance de la coordination aux niveaux national, sous-régional et régional pour élaborer un cadre commun de développement durable pour l'Afrique. Il a plaidé pour une vision « stratégique » et pour une intégration effective des résultats de la CFSSD 8 dans les politiques nationales, en suggérant que les ministres chargés de la planification en prennent l'initiative et assurent une coordination adéquate.

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** Le Président Safousse, République du Congo, a rapporté au nom de la région d'Afrique centrale qu'il avait été demandé à la République du Congo de reprendre les fonctions de Présidente du Bureau de la CFSSD 8 dans le but de garantir la continuité du processus. Il a invité les représentants régionaux à rendre compte des consultations informelles concernant l'élection des Vice-présidents du Bureau.

En réponse à une question de l'Ouganda sur le processus d'élection, Safousse a expliqué que la décision avait été prise au niveau des chefs d'État de demander à la République du Congo d'assurer une continuité en prolongeant sa présidence. L'Afrique du Sud a également admis le besoin d'assurer une continuité, mais a invité la Présidence à clarifier le fait que seule la sous-région d'Afrique centrale a été invitée à discuter du poste de Président. Le représentant sud-africain a estimé que cela devrait être un processus collectif des États membres et a proposé de mener de nouvelles consultations informelles pour examiner tous les postes du Bureau, y compris celui de Président, puis a plaidé pour un accord entre les pays anglophones et les pays francophones. Le Président Safousse a proposé de nouvelles consultations informelles entre sous-régions.

Dans l'après-midi, le Président Safousse a invité les délégations à rendre compte des consultations informelles concernant les nominations pour le Bureau. Après de nouvelles délibérations sur le processus d'élection et le mandat du Bureau, la Présidence a demandé au Secrétariat de la CEA de clarifier les règles applicables à la prochaine élection du Bureau. Une fois convenu que Safousse, représentant de la République du Congo, exercerait les fonctions de Président (Afrique centrale), les groupes sous-régionaux ont élu les pays suivants pour exercer celles de Vice-présidents du Bureau: l'Égypte (Afrique du Nord) en tant que Premier vice-président; le Libéria (Afrique de l'Ouest) en tant que Second vice-président; l'Ouganda (Afrique de l'Est) en tant que Troisième vice-président. Le Malawi (Afrique australe) a été élu rapporteur.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL:** Lors de sa présentation de l'ordre du jour (E/ECA/CFSSD/8/1), le Président a signalé un léger changement dans le programme concernant la programmation d'une discussion sur les principaux résultats de Rio+20 et leurs implications pour l'Afrique. L'ordre du jour a été adopté tel qu'amendé, avec le Programme de travail (E/ECA/CFSSD/8/Inf.1).

**INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE LA RÉUNION:** Le Secrétariat a décrit les objectifs et les résultats escomptés de la CFSSD 8 (E/ECA/CFSSD/8/Inf.2). Le représentant a indiqué que les principales priorités sont de fournir à la RRA-Afrique

pour la CDD 20 une plate-forme de discussion sur les résultats clés de Rio+20 et d'adopter un document final pouvant servir de Contribution collective de l'Afrique à la CDD 20. Concernant les résultats escomptés, le Secrétariat a noté que les débats de la CFSSD 8 sont sensés aborder: les implications des principaux résultats de Rio+20 pour l'Afrique; une mise en œuvre renforcée du programme de travail 2012-2013 de la CFSSD et des priorités pour la période biennale 2014-2015; l'état de la sécurité alimentaire en Afrique; la création et la promotion de chaînes de valeur pour les produits alimentaires et agricoles stratégiques pour l'Afrique; le Programme ClimDev Afrique, avec un accent particulier sur le Centre africain de politique climatique; et l'initiative de l'UA/CEA/BAD en matière de politiques foncières. Il a indiqué que les principaux produits de la réunion seront le Document final de la RRA-Afrique en vue de la CDD 20 et le compte-rendu de la réunion.

**EXAMEN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2012-2013 RELATIF AU SOUS-PROGRAMME DE LA CEA SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES PRIORITÉS POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2014-2015**

Mardi matin, lors d'une séance plénière parallèle présidée par le Vice-président Sami R.S. Sabry (Égypte), les délégués ont examiné l'exécution du Programme de travail 2012-2013 relatif au Sous-programme de la CEA sur la sécurité alimentaire et le développement durable et les priorités pour le programme de travail 2014-2015 (E/ECA/CFSSD/8/17).

Josué Dioné, CEA, a présenté un rapport sur les progrès réalisés décrivant les principales activités menées et les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Sous-programme sur la sécurité alimentaire et le développement durable en 2012. Il s'est attardé sur les contraintes, les défis, les enseignements tirés et les éventuels domaines de travail pour l'avenir, et a souligné le besoin de repenser les transformations agricoles et rurales de l'Afrique compte tenu du nouveau contexte mondial. Concernant les enseignements tirés, il a souligné le besoin d'augmenter l'échelle des mesures et des ressources, ainsi que la promotion de la sécurité alimentaire. Concernant le Programme de travail 2014-2015, il a signalé les attentes concernant le renforcement des capacités des États membres et des organes intergouvernementaux. Dioné a souligné que la prochaine période biennale devra maintenir le même objectif, à savoir renforcer les capacités et promouvoir des politiques sur: le développement durable; la sécurité alimentaire; la création de chaînes de valeur pour les produits agricoles stratégiques; et la formulation et la mise en œuvre de politiques de gestion des terres, de l'eau et des forêts.

**Discussion:** Le Secrétariat de la CEA a été prié de répondre à plusieurs questions, notamment: la pertinence d'inclure la notion de « sécurité nutritionnelle », au lieu de maintenir l'accent sur la « sécurité alimentaire »; le besoin de prendre en compte la pression grandissante de l'urbanisation sur la sécurité alimentaire; les infrastructures dans les zones rurales; la discrimination de genre dans les zones urbaines; les filets de protection sociale; le renforcement des capacités à long-terme; et le besoin de poursuivre le travail sur la sécurité alimentaire à un

niveau technique, de façon à éviter l'interférence politique dans le processus de consultation politique établi. Le Secrétariat a expliqué que la plupart des questions soulevées seraient abordées dans le cadre de tables rondes portant sur les changements climatiques et le développement, ainsi que sur l'Initiative de l'UA/CEA/BAD en matière de politiques foncières.

**RAPPORTS PARLEMENTAIRES CLÉS ET INITIATIVES SPÉCIALES**

Mardi après-midi, lors d'une séance plénière parallèle présidée par le Vice-président Sabry, les délégués ont examiné un rapport de mise à jour sur l'état de la sécurité alimentaire en Afrique (E/ECA/CFSSD/8/7) et un Rapport sur les chaînes de valeur du bétail en Afrique de l'Est et en Afrique australe: une perspective régionale (E/ECA/CFSSD/8/6).

**ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE:** Adama Ekberg Coulibaly, Direction des systèmes de production agricole de la CEA, a fourni une vue d'ensemble de l'état de la sécurité alimentaire en Afrique (E/ECA/CFSSD/8/7). Il a souligné que, malgré des investissements s'élevant à 50 milliards de dollars US en importations commerciales et au moins 2 milliards de dollars US en aide alimentaire, 239 millions de personnes (22,9% en 2010-2011) demeurent sous-alimentées. Il a souligné que le nombre de personnes sous-alimentées a globalement diminué de 33%, alors qu'il s'est accru de 36,8% en Afrique. Estimant qu'une « approche spécifique par pays » est nécessaire, il a souligné la complexité de la sécurité alimentaire en énumérant un certain nombre de défis, notamment liés à l'instabilité politique et aux inégalités macroéconomiques. Coulibaly a expliqué que, parmi les autres facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire, figurent les prix élevés des aliments, la volatilité des marchés mondiaux, une classe moyenne consommatrice grandissante, et des modifications des préférences alimentaires liées à une prospérité croissante. Sur ce point, Coulibaly a indiqué que l'Afrique dispose d'un grand potentiel pour accroître le commerce alimentaire intra-régional. Il a expliqué que les changements climatiques peuvent affecter considérablement l'investissement dans les infrastructures et a insisté sur le besoin de mettre en œuvre des systèmes d'alerte précoce. Concernant les options politiques, Coulibaly a estimé que les cinq conditions nécessaires à la réussite agricole et à la croissance rurale sont: un cadre stable pour garantir la stabilité macroéconomique et politique; l'accès à des marchés lucratifs; un système efficace de transfert en matière de science et technologie; des systèmes efficaces de protection de la propriété (en particulier pour la propriété privée et les droits foncières); et une augmentation de la création d'emplois dans les secteurs non-agricoles.

**Discussion:** Sur les questions liées aux statistiques, Coulibaly a indiqué que ses données proviennent essentiellement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a été chargée par les Nations Unies de collecter toutes les données sur la sécurité alimentaire. Il a ajouté que d'autres statistiques sont également compilées en coopération avec le niveau national. Il a affirmé que l'investissement dans les secteurs de l'énergie et des transports sont essentiels pour réduire les prix des aliments. Il a estimé que

les subventions ne devraient pas être négligées car l'Afrique doit prêter assistance aux petits producteurs si elle souhaite devenir une région exportatrice. Il a cependant noté l'importance d'adopter une approche incluant les multiples parties prenantes, sans négliger les petites, moyennes et grandes entreprises engagées dans un processus visant à réduire la vulnérabilité alimentaire. Il a conclu que l'Afrique doit tirer parti des prix élevés de la nourriture dans les 5 à 10 prochaines années, de façon à modifier le panorama agricole régional.

**CHAÎNES DE VALEUR DU BÉTAIL EN AFRIQUE DE L'EST ET EN AFRIQUE AUSTRALE:** Youssouf Camara, Direction du marketing agricole et des services de soutien, CEA, a présenté le « Rapport sur les chaînes de valeur du bétail en Afrique de l'Est et en Afrique australe: une perspective régionale » (E/ECA/CFSSD/8/6). En évoquant le contexte du rapport, il a indiqué la Conférence de haut niveau d'Abuja de 2010 sur l'agroalimentaire et l'agro-industrie en Afrique, qui a instamment prié les États membres de l'Union Africaine (UA) d'établir le cadre juridique, réglementaire et institutionnel requis pour soutenir le développement de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, et de mettre en place des programmes visant à accélérer la création de valeur pour les produits alimentaires stratégiques, à établir des systèmes compétitifs d'approvisionnement en nourriture et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations d'aliments. La présentation a mis l'accent sur les résultats d'un inventaire réalisé dans une perspective régionale sur les chaînes de valeur du bétail au Botswana et en Éthiopie. Plusieurs recommandations ont été proposées sur la base de ces études de cas, notamment: une approche et une harmonisation régionales des ressources pour assurer la sécurité alimentaire et un revenu stable pour les bergers et les petits éleveurs; la synchronisation du contrôle des maladies (par exemple, les maladies transmises par les tiques) entre pays et entre groupes régionaux; le développement des technologies de collecte de l'eau et un meilleur accès aux puits dans les zones sujettes à la sécheresse; et l'amélioration de la productivité de l'élevage et de la commercialisation de ses produits à travers la création de normes sanitaires.

**Discussion:** Au cours de la discussion, la Côte d'Ivoire a souligné le faible niveau de commerce intra-régional en Afrique. Dioné a rappelé depuis l'assistance que 1% de croissance dans l'agriculture pourrait entraîner 3% de croissance dans l'ensemble de l'économie. Faisant observer que 60% des investissements fonciers en Afrique visent à sous-traiter la production de nourriture, il a appelé à renverser cette tendance. En réponse à la question du Swaziland, Camara a indiqué que la CEA développe actuellement des études sur les impacts négatifs des subventions, notamment en lien avec les changements climatiques et l'élevage continental.

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE:** Mercredi matin, les délégués ont été appelés à examiner le rapport sur le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) (E/ECA/CFSSD/8/8).

Yacob Mulugetta, Centre africain de politique climatique, CEA, a présenté le rapport. Il a expliqué les principaux objectifs de ClimDev-Afrique, à savoir la construction d'infrastructures scientifiques et d'observation solides, afin de permettre

l'établissement de partenariats entre toutes les parties prenantes africaines. Il a signalé quelques domaines prioritaires, comme: la diffusion d'informations sur le climat; la production d'analyses de la qualité pour faciliter la prise de décisions; la production de documents d'orientation fournissant des informations pour la prise de décisions et l'engagement d'un soutien technique; et la mise en place d'un programme technique fonctionnel. Concernant le plan de travail de 2011, il a signalé que l'objectif principal était de renforcer la visibilité de l'initiative dans toute l'Afrique, en faisant mention du recrutement de chercheurs de niveau doctoral. Concernant les activités récentes, il a expliqué l'accent mis sur l'élaboration d'un nouveau réseau de données visant à mettre en œuvre des évaluations d'alerte précoce et des politiques d'adaptation, ainsi qu'à mieux évaluer les impacts des changements climatiques. Il a mis en exergue les contributions de ClimDev-Afrique à l'évaluation des projections et scénarios climatiques à long terme, et à l'apport d'informations au Groupe de négociateurs africains. Mulugetta a souligné les défis que pose l'expansion des ressources humaines et la nécessité de réfléchir davantage à la coordination avec d'autres institutions. En conclusion, il a signalé en tant que défis-clés: la gestion de la demande; la mise en place de partenariats « crédibles »; le travail de construction pertinent pour les États membres et les CER; le développement d'institutions régionales spécialisées dans le climat; et le traitement de la bureaucratie interne.

**Discussion:** Le Maroc a suggéré un programme pour traiter le problème du déplacement de populations du fait d'événements climatiques extrêmes. Le Président Sabry a salué la présentation car elle illustre « quelque chose de tangible sur le terrain ».

Mulugetta a répondu aux inquiétudes des délégués en rappelant que ClimDev appartient à la division de la sécurité alimentaire de la CEA. En réponse à la question du Président sur les différences entre les impacts régionaux des changements climatiques, il a indiqué que, malgré la possibilité pour certains pays des régions nord de bénéficier de températures plus élevées, les impacts négatifs seraient considérablement plus graves. Il a rappelé qu'aucun pays n'a été en mesure d'atteindre des objectifs de développement sans mobiliser ses propres capacités internes.

**L'INITIATIVE EN MATIÈRE DE POLITIQUE FONCIÈRE:** Mercredi matin, les délégués ont assisté à une présentation de l'Initiative en matière de politique foncière de la CEA pour faire le point sur la mise en œuvre de la Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique, conformément aux cadres et directives de politique foncière en Afrique (E/ECA/CFSSD/8/9).

Dans son exposé, Joan C. Kagwanja, Initiative de l'UA/CEA/BAD en matière de politiques foncières, a mis l'accent sur les réussites de l'Initiative et sur le travail à venir. Elle a donné un aperçu de l'état d'exécution du Plan d'action de Nairobi (NAP) sur les investissements fonciers à grande échelle (LSLBI), adopté dans un forum qui rassemblait les diverses parties prenantes en octobre 2011 à Nairobi. Kagwanja a expliqué que la plus grande réussite de l'Initiative à ce jour est l'élaboration d'outils permettant la mise en œuvre de politiques destinées aux parties prenantes communautaires. Elle a mis en exergue le problème foncier dans un contexte agricole, en affirmant que l'aménagement du territoire doit être fait en tenant compte

des questions de paix et sécurité, de changements climatiques et d'autres préoccupations environnementales. Elle a souligné que le NAP réaffirme l'engagement de l'Afrique en faveur de l'amélioration des principes, des données et de la surveillance de façon à permettre un accès équitable à la terre, avec de meilleurs cadres réglementaires pour les LSLBI. Elle a cependant noté les coûts élevés de la mise en œuvre de l'Initiative, environ 4 millions de dollars US d'ici 2016.

**Discussion:** Les ONG se sont enquis des actions menées au niveau national. Le Swaziland et l'Ouganda se sont interrogés au sujet des droits fonciers des femmes. Le Libéria a rapporté des progrès juridiques concrets garantissant les droits fonciers des femmes. Le Nigéria a estimé que l'Afrique doit résoudre ses problèmes fonciers par la collecte d'informations et par des réformes juridiques. Il a ajouté que les investissements fonciers à grande échelle sont essentiels, notamment dans le but de réduire l'importation de nourriture. Le Rwanda a rapporté sa propre expérience concernant l'insécurité alimentaire. Kagwanja a répondu aux questions depuis l'assistance. Elle a affirmé que l'une des solutions clés est de travailler au moyen de partenariats. En réponse au commentaire de la Tanzanie, elle a déclaré qu'il est nécessaire de rassembler davantage de données sur la planification de l'utilisation des sols, en faisant remarquer que la propriété foncière n'est pas équitablement distribuée. Concernant les migrations et le développement urbain, elle a indiqué que l'urbanisation a aussi à voir avec les petites villes rurales et a signalé des possibilités d'engager positivement les petits propriétaires dans le secteur minier. Kagwanja a indiqué que les petits propriétaires éleveurs et producteurs sont les plus grands investisseurs fonciers.

## **EXAMEN DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE RIO+20 ET DE LEURS IMPLICATIONS POUR L'AFRIQUE**

**CIDD ET FORUM DE HAUT NIVEAU POLITIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:** Lundi après-midi, le Secrétariat a présenté la première discussion thématique sur les conclusions de la Conférence de Rio+20 et leurs implications pour l'Afrique. Les premiers exposés et débats se sont centrés sur le Cadre institutionnel du développement durable (CIDD) et sur les recommandations pour un Forum de haut niveau politique sur le développement durable.

Le Secrétariat de la CEA a rappelé les principaux résultats de Rio+20, en mettant l'accent sur l'accord pour le renforcement de la gouvernance mondiale du développement durable dans le but de promouvoir une plus grande cohérence. Concernant le CIDD, la représentante du Secrétariat a souligné que la Conférence de Rio+20 appelait, entre autres: à l'élaboration d'un cadre approprié pour le développement durable aux niveaux international, régional, national et sous-national; et à la mise en place d'un Forum de haut niveau politique (HLPF) intergouvernemental et universel, visant une intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable, pour remplacer la CDD. Au vu de ces conclusions, elle a proposé que la RRA décide au niveau international une claire définition des rôles, des responsabilités et des relations avec d'autres organes, notamment l'ECOSOC. Elle a insisté sur la nécessité d'un processus participatif et favorisant la participation de tous,

nourri par une approche de prise en compte des multiples parties prenantes. Au niveau régional, la CEA a signalé la Déclaration consensuelle africaine et a encouragé les délégués à soutenir le renforcement de la CEA et la transformation de la RRA-Afrique en un Forum régional. Au niveau national, elle a rappelé la recommandation faite par la Déclaration consensuelle africaine de renforcer les Comités nationaux du développement durable. À ce sujet, la RRA-Afrique devrait envisager, entre autres, un mandat permettant l'intégration effective de plusieurs organes et offrant une plate-forme pour le partage d'expériences et la mise en réseau des connaissances.

**Discussion:** Rappelant que la CFSSD 8 pourrait être la dernière réunion s'occupant de la CDD, le Bénin a souligné l'importance de s'accorder sur des objectifs communs et de s'exprimer « à l'unisson ». Le Cameroun a estimé que les délégués devraient travailler de façon proactive sur l'agenda post-2015. Le représentant camerounais a suggéré de donner la priorité aux investissements agricoles.

La Guinée a fait remarquer l'importance du concept d'économie verte dans les débats de Rio+20, en appelant à inclure davantage cette notion dans la présente discussion. Le représentant guinéen a estimé que le NEPAD devrait continuer à guider la mise en œuvre des programmes actuels sur le développement durable. L'Égypte a instamment prié les pays à émettre des recommandations qui puissent être solidement appliquées sur le terrain. L'Afrique du Sud et l'Ouganda ont souligné qu'il est important d'accorder plus de temps aux discussions sur le HLPF.

Visant le manque de clarté concernant l'avenir de la CDD et l'éventualité d'y mettre un terme, le Kenya a instamment demandé l'élaboration d'une position africaine commune sur le HLPF. Le représentant kenyan a suggéré de réfléchir plus avant à des moyens innovants d'augmenter l'engagement des ministres des finances dans les délibérations portant sur des questions de développement durable. Le Secrétariat de la CEA a répondu aux déclarations des délégués en affirmant que l'objectif de la réunion est bien d'obtenir davantage d'orientations concernant les travaux à accomplir. L'Algérie a plaidé pour mettre l'accent sur la faim en Afrique. Le Maroc a plaidé pour une approche intégrée comprenant des systèmes de planification au niveau national. Le représentant marocain a souligné l'importance de la pauvreté en Afrique et ses liens avec les OMD et les ODD. Le Sénégal a estimé que le HLPF devrait servir de moteur au développement africain et devenir un creuset de financement.

Mardi matin, les délégués se sont réunis dans des sessions plénières parallèles pour assister aux présentations sur les ODD et les liens avec l'agenda de développement post-2015, les moyens de mise en œuvre, l'économie verte, le PIB+, et la troisième Conférence internationale sur les PEID, ainsi qu'aux discussions qui ont suivi.

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE:** Bartholomew Armah, Division du développement économique et du NEPAD, CEA, a rappelé que Rio+20 a souligné l'importance des ODD et de leur intégration dans l'agenda de développement post-2015. Il a anticipé une convergence de ces agendas et a signalé l'intérêt pour l'Afrique des processus de consultation

ascendants, de la priorité globale accordée à l'éradication de la pauvreté et des principes de Rio, notamment celui de responsabilités communes mais différenciées (RCD). Il a décrit un certain nombre d'initiatives de l'agenda post-2015 en Afrique, y compris le rapport « L'avenir que nous voulons pour tous », préparé par le PNUD et le DAES. Il a ensuite identifié quelques aspects sur lesquels les ODD et l'agenda de développement post-2015 se chevauchent, notamment leur accent sous-jacent sur la durabilité économique, sociale et environnementale, et leurs efforts pour établir des objectifs et des échéanciers clairs et mesurables. Il a également signalé quelques carences des OMD, dont un accent limité sur la croissance et la transformation; un accent insuffisant sur la mobilisation des ressources nationales; la négligence de la livraison de services; le silence sur les aspects liés aux inégalités; et un accent disproportionné sur les résultats.

**MOYENS DE MISE EN ŒUVRE:** Aissatou Gueye, Affaires économiques, CEA, a fait un exposé sur les Moyens de mise en œuvre (MOI). Évoquant les contraintes imposées par la crise financière à l'obtention de ressources pour la mise en œuvre de l'agenda de développement durable en Afrique, elle a souligné le besoin de « combler les lacunes financières » et a rappelé les accords de Rio+20 sur les sources de financement innovantes, en mettant en avant l'opportunité pour l'Afrique et les pays émergents d'établir de nouveaux partenariats. Signalant la décision de Rio+20 de mettre en place un processus intergouvernemental sous les auspices de l'AGNU pour aborder le financement du développement, elle a indiqué que, selon de grossières estimations, les besoins financiers de l'Afrique pour la mise en œuvre des engagements de développement durable s'élevaient à environ 200 milliards de dollars US. Pour atteindre cet objectif financier, il a été suggéré, entre autres, d'engager des discussions mondiales sur l'agenda post-2015 en renforçant les synergies entre la CEA, la CUA et la BAD. Elle a estimé que ces institutions devraient mobiliser les ressources du secteur privé; consolider les fonds existants; et créer un Fond africain pour le développement durable. Elle a fait observer que les revenus de l'exploitation des ressources naturelles devraient être dirigés vers des objectifs de développement durable.

Rawda Omar Clinton, Affaires économiques, CEA, a fait un exposé sur les cadres de renforcement des capacités pour le développement durable, en soulignant les initiatives africaines. Concernant l'Initiative de l'Union africaine et du NEPAD pour le renforcement des capacités pour le développement durable, elle a indiqué que les pierres angulaires sont la transformation du leadership, l'autonomisation des citoyens, l'économie de la connaissance, la mobilisation et la participation, et l'intégration du genre. Elle a également décrit le Programme décennal UA-Nations Unies pour le renforcement des capacités, qui offre un cadre pour l'engagement de l'ensemble du système des Nations Unies envers l'Afrique, avec des objectifs concernant la création d'institutions, les ressources humaines, la gestion du financement, la paix et la sécurité, les droits humains, la politique et la loi.

Louis M. Lubango, Chargé des affaires scientifiques, CEA, a abordé la promotion du développement et du transfert de technologies. Il a estimé que, si l'Afrique prétend promouvoir l'innovation, il est indispensable que ses représentants

transmettent leurs observations au Secrétaire-général des Nations Unies. Au niveau régional, il a souligné l'importance du secteur de la science et des technologies du Mécanisme régional de coordination.

**Discussion:** L'Égypte a plaidé pour un accent sur les ODD, qui devrait faire avancer les Principes de Rio 1992, notamment celui des RCD, et a souligné le besoin d'avoir des objectifs concernant les MOI, notamment en rapport avec le transfert de technologies prévu par le PMOJ. Le Malawi a demandé des éclaircissements sur la façon dont le processus international des ODD et les initiatives nationales et régionales se chevauchent. Faisant observer que l'Afrique « est à la traîne » sur tous les OMD, l'Éthiopie a souligné l'importance de mener des consultations nationales pour contribuer au processus des ODD et à l'agenda post-2015 à tous les niveaux, et a promis de plus grands investissements en infrastructures. Le Kenya a rappelé la faible participation des pays dans la rédaction des OMD. Pour éviter que cela ne se reproduise avec les ODD, le représentant kenyan a appelé l'Afrique à s'engager plus activement dans la conception des ODD, en suggérant un accent particulier sur la sécurité énergétique. Il a également noté le peu d'attention portée à l'OMD 8 (partenariat mondial pour le développement), et a souligné l'importance d'investir dans les infrastructures, en proposant de transformer cette thématique en un ODD. Le Ghana a souligné, avec le soutien de l'Ouganda, que les ODD devraient compléter ce que les OMD n'ont à ce jour pas pu réaliser, et donner la priorité à l'éradication de la pauvreté. Concernant les MOI, le représentant ghanéen a fait observer qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance, et que les « emplois verts » et les « villes vertes » devraient être inclus dans les discussions relatives au Document final. Le Groupe des travailleurs et syndicats a demandé, au nom des Grands groupes, que les filets de protection sociale soient abordés. La Côte d'Ivoire a rappelé que les aspects liés à la sécurité et à la paix devraient être inclus dans le débat sur les ODD. Le Libéria a rappelé les risques que comporte un processus compétitif pour déterminer l'agenda post-2015. Le Maroc a souligné que les ODD devraient établir comme priorités, entre autres, la faim, la mortalité maternelle et infantile, l'éducation des enfants, l'eau et l'hygiène publique. Le Groupe de femmes a demandé, au nom des Grands groupes, la « reconnaissance technique » des contributions des femmes aux pratiques agricoles et aux services à la communauté. Le Grand groupe Science et technologie a réagi sur le transfert de technologies en affirmant que sans connaissances scientifiques il n'y a pas de technologie. Le Groupe Enfance et jeunesse a souligné que les emplois verts et l'entrepreneuriat social doivent figurer dans l'agenda des ODD.

En réponse au Malawi, Armah a expliqué qu'il n'existe pas de processus officiel sur les ODD au niveau régional. Il a déclaré qu'un résultat potentiel et pertinent de la CFSSD 8 pourrait être la mise en place d'un groupe de travail chargé d'assurer la convergence entre les deux processus.

**L'ÉCONOMIE VERTE, LE PIB+ ET LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETIT ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT:** Mardi matin, le Vice-président Marjon Kamara (Libéria) a invité le Secrétariat



de la CEA à présenter des exposés sur l'économie verte, le PIB+ et les petits États insulaires en développement, qui ont ensuite été suivis de discussions.

Alessandra Sgobbi, Chargée des affaires environnementales, CEA, a rappelé que la Conférence de Rio+20 a convenu que l'économie verte est une approche parmi de multiples autres approches, visions, modèles et outils dont disposent les pays pour accomplir un développement durable. Elle devrait également contribuer à l'éradication de la pauvreté, à une croissance économique soutenue et à l'innovation, à l'inclusion sociale, à l'emploi et à un fonctionnement sain des écosystèmes terrestres. Elle a identifié les facteurs de controverse permanente autour du concept, telle la crainte de certains pays en développement que l'économie verte soit utilisée comme obstacle ou restriction au développement. Elle a indiqué que la CEA, avec divers soutiens, s'emploie à indiquer une approche par étapes à l'économie verte, et que les pays africains cherchent également de leur côté à mieux comprendre, peuvent apprendre à partir d'études de cas, et pourraient insister sur la garantie que le concept contribue effectivement à assurer une croissance profitable à tous et créatrice d'emplois et correspond à leurs besoins et investissements en technologie et en capacités. Elle a évoqué un ensemble d'approches qui pourraient être adoptées par les pays africains dans la poursuite d'une croissance verte profitable à tous.

Xiaoning Gong, Directeur de la Section des statistiques économiques et des comptes nationaux, Centre africain de statistique, CEA, a fait observer que Rio+20 a reconnu le besoin de mesures plus larges du progrès afin de compléter le PIB (PIB+) en tant qu'indicateur utilisé dans l'adoption de politiques. Il a indiqué que la Conférence avait demandé à la Commission des statistiques des Nations Unies de lancer un programme de travail sur les approches de mesure complémentaires, et que le programme de travail en question s'aligne sur l'appel de l'Afrique concernant la prise en compte d'indicateurs de référence permettant d'évaluer la performance économique, sociale et environnementale. Il a suggéré que les pays africains envisagent la mobilisation de ressources financières, techniques et humaines pour adopter, mettre en œuvre et s'acheminer vers les standards statistiques internationaux afin de permettre la comparabilité et la compatibilité des données, de tisser des liens horizontaux avec d'autres Comités de la CEA et d'établir des liens verticaux avec la Commission statistique des Nations Unies. Il a également expliqué que la CEA et la CUA incluent des indicateurs conçus pour prendre en compte l'intégration de dimensions de développement durable dans le Livre de poche annuel sur les statistiques africaines, de façon à compléter l'indicateur PIB. Il a également suggéré que la CEA, la BAD et la CUA envisagent de travailler sur la gestion du cadre pour la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique.

Concernant la proposition de Rio+20 de tenir une troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, Sgobbi a signalé leur vulnérabilité face aux défis nouveaux et émergents, y compris les changements climatiques, et appelle à des efforts continus et renforcés pour soutenir la mise en œuvre par les PEID du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice. Pour ce qui est des cinq

PEID africains (le Cap Vert, les Comores, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, et les Seychelles), elle a suggéré que les délégations envisagent de réitérer l'importance d'un élargissement des efforts des PEID pour accomplir un développement durable, appellent à des résultats forts et ambitieux lors de la troisième conférence internationale, et invitent les Nations Unies et les partenaires à offrir un soutien coordonné pour les préparatifs nationaux et régionaux.

**Discussion:** En réponse aux questions du Gabon, de la Guinée et du Maroc, Sgobbi a admis l'importance d'une participation large, incluant les parlementaires. Elle a fait remarquer le rôle de la CEA dans la préparation du Rapport sur le développement durable en Afrique, centré sur la poursuite du développement durable à travers une croissance verte profitable à tous et l'identification des lacunes et des domaines nécessitant de plus amples discussions.

### **GRUPE DE RÉDACTION À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LE DOCUMENT FINAL DE LA RRA-AFRIQUE EN VUE DE LA CDD 20**

Mardi après-midi, les délégations se sont réunies pour la première fois au sein d'un groupe de rédaction pour examiner le projet de Document final de la Réunion régionale d'application de l'Afrique en vue de la CDD 20 (E/ECA/CFSSD/8/4/Rev.1) et en rapport avec les principales conclusions de la Conférence de Rio+20 (E/ECA/CFSSD/8/2). Le Vice-président Marjon Camara (Libéria) a convié les délégations à entamer une lecture paragraphe par paragraphe du projet de Document final.

**Préambule:** Dans le préambule, l'Afrique du Sud a proposé une nouvelle formulation exprimant de la gratitude pour le partenariat entre et le rôle joué par la CEA, la CUA, la BAD, les CER, le PNUE et le PNUD dans leur soutien aux pays africains pour leur permettre d'articuler leurs priorités à Rio+20, et demandant à ces organisations et aux autres partenaires de poursuivre et d'intensifier leurs efforts pour offrir un soutien à la facilitation et à la coordination visant une mise en œuvre effective des résultats de Rio+20 en Afrique.

**Forum de haut niveau politique sur le développement durable:** Concernant le Forum de haut niveau politique, le Kenya a demandé des éclaircissements sur la pertinence de réunir la CDD 20, compte tenu du travail programmé lors du HLPF. L'Égypte a assuré au Kenya que la CDD 20 aurait effectivement lieu en mai 2013. Le représentant égyptien a expliqué que le groupe de rédaction pourrait définir les aspects organisationnels tels que le segment de haut niveau, ses échéances et relations avec les autres organes des Nations Unies ayant des responsabilités vis-à-vis du développement durable, comme l'ECOSOC et le PNUE. Il a mis en garde sur le fait que les États membres s'attendent à ce que le document final de la Conférence de Rio+20 soit suivi à la lettre; et sur le fait que les propositions de la CFSSD 8 doivent se maintenir dans l'esprit du document de Rio+20. Il a instamment prié les délégations à se référer, durant leurs délibérations, au document final de la Conférence de Rio+20, « L'Avenir que nous voulons » (A/RES/66/288). Le Bénin a indiqué que les pays africains doivent être clairs dans leurs propositions afin que les délégations à l'AGNU puissent participer au débat de façon efficace. L'Afrique

du Sud a proposé, avec le soutien du Kenya, qu'un groupe de travail réduit examine le HLPF et rapporte ses conclusions au groupe de rédaction concernant les questions de participation au HLPF, sa durée, qui coordonnera ses travaux, et son rôle dans la mise en œuvre. L'Égypte a signalé que toute participation de haut niveau implique la participation de ministres, alors que la participation de niveau politique implique la présence des chefs d'État ou de gouvernement. La République de Guinée s'est enquis au sujet du rôle des parlements et des assemblées nationales. Un groupe de travail comprenant l'Égypte, le Kenya, l'Afrique du Sud, le Cameroun, l'Ouganda et la Gambie a été chargé par le Vice-président de rapporter mercredi ses recommandations sur le HLPF.

Mercredi matin, le Président Camara a rapporté que le groupe réduit de délégations chargé d'envisager des recommandations sur le HLPF avait présenté un texte sur le HLPF et les ODD pour examen par le groupe de rédaction. Leurs recommandations sur le HLPF comprenaient: un appel pour que le HLPF fournisse un leadership politique, des orientations et des recommandations; des propositions pour que les fonctions de formulation de politique publique du Forum abordent une intégration renforcée des trois piliers du développement durable, avec un programme orienté vers l'action pour assurer la prise en compte des défis nouveaux et émergents, ainsi qu'un suivi et un bilan des progrès accomplis sur les accords de développement durable. Concernant le format et l'organisation du HLPF, les recommandations appelaient: à une représentation politique de haut niveau au niveau des chefs d'État et de gouvernement; à des réunions de haut niveau sur deux jours coordonnées avec les sessions de l'Assemblée générale, et précédées par des réunions techniques préparatoires; à la constitution d'un Secrétariat conjoint par le DAES et le PNUE, avec le soutien de l'ECOSOC et du Président de l'AGNU; et à la présidence du HLPF par le Président de l'AGNU.

Le Bénin a rappelé, avec le soutien de la Gambie, le contexte du document final de la Conférence de Rio+20 concernant le HLPF et a estimé que le projet de recommandation visant à placer le HLPF sous les auspices de l'AGNU pose problème. Le représentant du Bénin a estimé que l'intention du HLPF est de pourvoir l'ECOSOC d'un organe décisionnaire ayant un impact. Il a mis en garde contre toute proposition visant à créer un nouveau conseil de facto. La Gambie a préféré appeler à un Secrétariat fort, doté d'une expertise technique couvrant les trois piliers du développement durable. Le Kenya a rappelé que le document final de Rio+20 établit un processus pour déterminer le format du HLPF et a fait observer que l'ECOSOC compte une participation limitée. Le représentant kenyan a expliqué que le HLPF est sensé reprendre le mandat de la CDD et qu'il ne devrait pas reproduire inutilement le travail de l'AGNU et de l'ECOSOC. Il a indiqué que le Forum donnerait des recommandations à l'AGNU, alors que l'ECOSOC, en tant qu'organe fonctionnel, peut ajouter de la valeur au développement durable et assurer que les mécanismes subsidiaires sont en mesure d'aborder le développement durable de façon intégrée. Il a suggéré que le HLPF dispose de trois vice-présidents qui rassemblent les trois dimensions du développement durable. Il a rappelé que le DAES a fourni la base des délibérations de la CDD pendant vingt ans, en

collectant des informations provenant de l'ensemble du système des Nations Unies. Le Kenya a rappelé que la mission d'intégrer les trois piliers revient à l'ECOSOC. Le représentant kenyan a indiqué que le HLPF peut élever les décisions concernant le développement durable. Le Président a averti que les recommandations détaillées peuvent être discutées au niveau de New York. Le Bénin a admis que le HLPF s'inscrira, par définition, dans le cadre de l'ECOSOC, et qu'il n'y aura pas de concurrence avec l'ECOSOC.

Concernant les institutions régionales et sous-régionales, les délégations ont discuté d'une proposition visant à élever les RRA à des Forums politiques régionaux, avec une participation de niveau ministériel. Une représentante du Grand groupe de femmes a plaidé pour une référence aux représentants des Grands groupes, afin d'assurer un processus participatif et richement informé. L'Afrique du Sud a recommandé que les organes nationaux soient encouragés à reconnaître et à inclure les expériences et actions locales dans les solutions durables.

#### **ADOPTION DU DOCUMENT FINAL DE LA RRA- AFRIQUE EN VUE DE LA CDD 20**

Mercredi après-midi les recommandations du groupe de travail sur les ODD ont été rapportées à la plénière de clôture. L'Afrique du Sud a résumé les amendements proposés par le groupe de travail à la section relative aux ODD du projet de Document final (E/ECA/CFSSD/8/4/Rev.1). Ces amendements comprenaient un nouveau chapeau de remplacement. D'autres amendements développaient les principes devant guider le processus; établissaient des priorités pour l'Afrique; et introduisaient des références à l'accès, la disponibilité et la durabilité dans le cadre du libellé sur l'énergie.

Le chapeau révisé proposé dans les recommandations déclare que l'Afrique reconnaît le rôle crucial que les ODD, fondés sur la Déclaration du Millénaire, l'Action 21 et le PMOJ, pourraient jouer dans l'accomplissement d'un développement durable, en cohérence avec et intégré à l'agenda de développement après 2015. Le chapeau stipule également que les ODD ne doivent en aucun cas détourner les efforts, ressources et attention de la poursuite des OMD, en soulignant que la plupart des pays africains sont très en retard et ne seront pas en mesure d'atteindre les OMD pour 2015. Les recommandations du groupe de travail ont été adoptées.

Le Président du groupe de rédaction à composition non limitée, Marjon Camara (Libéria), a invité les délégations à examiner les domaines prioritaires dégagés par le groupe de travail dans les amendements qu'il a proposés au projet de Document final en vue de la CDD 20, dans le but de réfléchir au niveau de flexibilité qu'elles souhaitent donner aux priorités mentionnées. Ces domaines prioritaires comprennent l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim, la lutte contre le chômage, les infrastructures, la santé et l'éducation, l'accès à l'énergie, la croissance économique, les questions de genre, la réduction de la vulnérabilité et la promotion de la résilience, les technologies écologiquement rationnelles, la lutte contre la désertification, contre la déforestation, contre la sécheresse et la dégradation des sols. Le Bénin a noté l'absence de libellés sur l'équité et sur la mise en place de services sociaux et de protection sociale universels.

D'autres délégations ont proposé d'ajouter des références à des priorités comme l'eau, la paix et la sécurité, et les changements climatiques. L'Égypte a fait objection à la référence aux changements climatiques, car c'est une thématique qui fait l'objet d'un désaccord entre les pays développés et les pays en développement. Le représentant égyptien a demandé aux délégations d'attendre le résultat concernant le financement et le transfert de technologies issu de la Conférence sur les changements climatiques devant se tenir à Doha plus tard dans le mois de novembre. Il a également estimé que l'inclusion de la paix et de la sécurité pourrait conduire à l'introduction de conditionnalités dans l'octroi d'aides économiques.

Le Kenya, avec le soutien du Maroc, de l'Éthiopie, de l'Ouganda et de la BAD, a soulevé l'importance d'inclure les changements climatiques dans la liste des priorités. Le représentant kenyan a rappelé les controverses qui ont entouré l'utilisation de l'expression « sécurité nutritionnelle », et a demandé à ce qu'elle soit supprimée de la liste proposée. Le Kenya, soutenu par l'Égypte, a également demandé que la référence à la paix et à la sécurité soit éliminée du texte final. L'Égypte a fait observer les risques que comporte l'ouverture d'un précédent en termes d'intervention militaire extérieure et de conditionnalité des aides. Le Libéria, le Gabon et l'Éthiopie ont fait objection, et la référence à la paix et à la sécurité a été maintenue dans la liste des priorités. L'Égypte a appelé à relier la question des changements climatiques aux MOI pour des raisons stratégiques. Les délégués ont accepté. Le Document final de la RRA Afrique en vue de la CDD 20 a été adopté par consensus.

### **THÈMES, DATES ET LIEU DE LA CFSSD 9**

Concernant les thèmes, dates et lieu de la CFSSD 9, le Bureau proposera ultérieurement, avec l'aide de la CEA, un thème pour la prochaine session de la CFSSD, et confirmera si de nouvelles offres d'accueil lui sont parvenues pour la prochaine session ou si Addis-Abeba en sera de nouveau l'hôte. Concernant les dates, le Bureau confirmera également le calendrier de la prochaine session. Dans le cadre du point intitulé « Toute autre question », le Kenya a salué l'initiative de la CEA d'inviter les délégués des missions permanentes à New York, et les délégués ont accepté d'inclure les détails ultimes de la réunion dans une version révisée du compte-rendu de la réunion.

### **ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION**

Lors de la séance plénière finale, mercredi après-midi, les délégués ont discuté du compte-rendu de la réunion. En l'absence de copies papier, les délégués ont été conviés à commenter le texte projeté sur un écran de la salle de conférences. Le compte-rendu sera publié après quelques révisions mineures. Le compte-rendu souligne, entre autres, l'importance d'assurer la coordination dans la préparation des discussions mondiales, et le besoin de promouvoir la convergence entre les processus nationaux et internationaux concernant les débats relatifs au développement durable.

Au cours de la discussion, les délégations ont demandé la suppression des attributions particulières à des pays dans un certain nombre de sections. Le Bénin a demandé que la présence de délégués provenant de New York soit mentionnée, ce qui a été accepté. Le Kenya a proposé deux amendements: l'inclusion de l'expression « un agenda de développement des Nations Unies », afin d'éviter la fragmentation; et l'inclusion d'une référence à

« la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse ». Sur les Moyens de mise en œuvre, certains ont remis en cause l'inclusion d'une référence à l'appel à s'appuyer en premier lieu sur les ressources nationales. Suite à des suggestions faites par le Kenya, l'Ouganda, le Gabon, l'Égypte et le premier Vice-président, les délégués ont décidé d'amender le paragraphe pour y inclure une formulation soulignant les responsabilités de l'Afrique vis-à-vis de son propre développement, mais notant le besoin pour les pays développés de « tenir leurs engagements internationaux ». Concernant l'économie verte, les délégués ont inclus des références à: la société civile, les parlementaires et les autorités locales. Une autre question soulevée par l'Éthiopie, avec le soutien de l'Ouganda, concernait la validité des données comprises dans un rapport sur l'état de la sécurité alimentaire en Afrique (E/ECA/CFSSD/8/7) relatives au nombre de personnes sous-alimentées dans ces pays. À l'issue de ce débat, les délégués ont convenu qu'il est nécessaire d'améliorer les capacités nationales de produire des statistiques afin de coopérer efficacement à la collecte de données.

La session a soutenu une motion spéciale pour saluer le travail de Josué Dioné, CEA, qui va bientôt prendre sa retraite. Dioné a remercié, au nom du Secrétaire exécutif de la CEA, tous les délégués présents à la réunion pour leurs contributions aux résultats de la réunion. Le Président Safousse a clos la réunion à 20h55.

## **RÉUNIONS À VENIR**

**18<sup>ème</sup> Réunion des cadres supérieurs du Groupe pour la gestion de l'environnement:** Cette réunion du Groupe de gestion de l'environnement (EMG) examinera les directions stratégiques pour l'EMG, et la contribution de l'EMG au suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. **dates:** 26-27 novembre 2012 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Secrétariat de l'EMG **téléphone:** +41-22-917-8693 **fax:** +41-22-917-8024 **email:** emg@unep.org **www:** <http://www.unemg.org/MeetingsDocuments/EMGSeniorOfficialsMeetings/2012/tabid/105267/Default.aspx>

**Vers une nouvelle génération d'objectifs de développement:** Le but de cet événement est de rassembler les participants clés des groupes de parties prenantes concernés, afin d'approfondir les discussions sur les besoins dans le cadre de travail post-2015/pré-Objectifs de développement durable (ODD). Le bureau de New York du Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et le Club de Madrid organisent cet événement d'une journée, avec le co-parrainage de la Fondation Ford et des Missions des Nations Unies au Mexique, au Pérou et en France. **date:** 26 novembre 2012 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** NGLS **email:** info@un-ngls.org **www:** [http://www.fes-globalization.org/new\\_york/upcoming-event-toward-a-new-generation-of-development-goals/](http://www.fes-globalization.org/new_york/upcoming-event-toward-a-new-generation-of-development-goals/)

**Cinquième conférence annuelle du Forum arabe pour l'environnement et le développement:** La cinquième conférence annuelle du Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED) discutera: des déficits écologiques dans les pays arabes; des demandes de la population en termes de capital naturel; de la performance environnementale des pays arabes; de la comparaison entre les empreintes écologiques et le

produit intérieur brut (PIB); de réussir la durabilité en période de croissance démographique prévue; et de la coopération régionale. L'AFED présentera au cours de cette conférence l'édition 2012 de son rapport annuel, intitulé « Empreinte écologique et options de survie dans les pays arabes ». **dates:** 29-30 novembre 2012 **lieu:** Beyrouth, Liban **contact:** Secrétariat de l'AFED **téléphone:** +961-1-321800 **fax:** +961-1-321900 **email:** info@afedonline.org **www:** <http://www.afedonline.org/conference/default.html>

**Réunion régionale d'application de la région arabe:** La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale doit programmer une réunion régionale arabe en préparation de la CDD 20. **dates:** janvier 2013 (provisoire) **lieu:** à confirmer **contact:** Secrétariat de la CESAO **téléphone:** +961-1-981301 **fax:** +961-1-981510 **www:** <http://www.escwa.un.org/>

**Réunion régionale d'application de l'Europe:** La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Europe doit programmer une réunion régionale européenne en préparation de la CDD 20. **dates:** 31 janvier – 1<sup>er</sup> février 2013 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de la CEE **téléphone:** +41-22-917-1315 **fax:** +41-22-917-0107 **www:** <http://www.unece.org/>

**27<sup>ème</sup> Session du Conseil d'administration du PNUE/ Forum ministériel mondial de l'environnement:** La 27<sup>ème</sup> session du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial de l'environnement (CA 27/FMME) est prévue pour février. Le Conseil d'administration constitue le forum environnemental mondial annuel de niveau ministériel où les participants se réunissent pour examiner des questions politiques émergentes et importantes dans le domaine de l'environnement. **dates:** 18-22 février 2013 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** Secrétariat, Organes d'administration, PNUE **téléphone:** +254-20-7623431 **fax:** +254-20-7623929 **email:** sgc.sgb@unep.org **www:** <http://www.unep.org/resources/gov/overview.asp>

**Réunion régionale d'application de la région Asie-Pacifique:** La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie-Pacifique doit programmer une réunion régionale en préparation de la CDD 20. **dates:** mars 2013 **lieu:** Indonésie **contact:** Secrétariat de la CESAP **téléphone:** +66-2-288-1234 **fax:** +66-2-288-1000 **www:** <http://www.unescap.org/>

**Réunion régionale d'application de l'Amérique latine et des Caraïbes:** Cette réunion, accueillie par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), se tiendra en préparation de la CDD 20. **dates:** 3-5 avril 2013 **lieu:** Santiago, Chili **contact:** CEPALC **téléphone:** +56-2-212-2000 **fax:** +56-2-208-0252 **email:** secepal@cepal.org **www:** <http://www.eclac.cl/>

**CDD-20:** La session finale de la Commission du développement durable abordera le suivi de Rio+20, notamment le Forum de haut niveau politique sur le développement durable, les objectifs de développement durable, les moyens de mise en œuvre et la troisième conférence internationale sur les petits États insulaires en développement. **dates:** 6-10 mai 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/csd.html>

**Conférence mondiale 2013 sur la durabilité et l'établissement de rapports:** Global Reporting Initiative organisera une Conférence mondiale sur la durabilité et l'établissement de rapports, portant sur la divulgation et l'utilisation des informations sur la durabilité comme base à la construction d'une économie mondiale durable. **dates:** 22-24 mai 2013 **lieu:** Amsterdam, Pays-Bas **contact:** Lucy Goodchild, Bureau de Presse de Global Reporting Initiative **téléphone:** +31-20-531-0000 **fax:** +31-20-531-0031 **email:** goodchild@globalreporting.org **www:** <https://www.globalreporting.org/information/events/conference2013/Pages/default.aspx>

## GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
BAD	Banque africaine de développement
CDD	Commission des Nations Unies pour le développement durable
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CER	Communautés économiques régionales
CFSSD	Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable
ClimDev-Afrique	Climat pour le développement en Afrique
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CUA	Commission de l'Union africaine
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
HLPF	Forum de haut niveau politique sur le développement durable
MOI	Moyens de mise en œuvre
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PIB+	Mesures complémentaires de performance économique
PMOJ	Plan de mise en œuvre de Johannesburg
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RCD	Responsabilités communes mais différenciées
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD)
RRA	Réunion régionale d'application
RRA-Afrique	Réunion régionale d'application de l'Afrique
UA	Union africaine